

PANORAMA DE LA DÉFAVORISATION DE LA RÉGION DES LAURENTIDES : DES OUTILS À CONSIDÉRER DANS LA PLANIFICATION

Ce bulletin s'adresse à ceux qui souhaitent avoir une connaissance générale de la défavorisation dans la région des Laurentides. Il peut être utile à ceux qui veulent prendre en considération la défavorisation dans la planification et l'organisation des services à l'échelle de la région.

Par ailleurs, le bulletin introduit le concept de l'indice de défavorisation. Il présente les principaux constats sur la répartition de la défavorisation dans la région des Laurentides à travers des exemples d'outils. Il décrit différentes utilisations possibles de l'indice. À la fin de ce bulletin, on retrouve la description d'une gamme d'outils conçus à partir de l'indice de défavorisation qui contiennent des analyses plus élaborées.

POURQUOI SE PRÉOCCUPER DE LA DÉFAVORISATION?

La **défavorisation** est définie comme un état de désavantage d'un individu ou d'un groupe par rapport à l'ensemble de la population. Plusieurs études ont démontré une association marquée entre les inégalités socioéconomiques et l'état de santé et de bien-être de la population (Pampalon et coll., 2013; Frank et Haw, 2011).

« Il y a des inégalités dès la naissance et tout au long de la vie de chacun. Au bas de l'échelle sociale, les personnes en situation de défavorisation se voient limitées dans leur capacité à saisir les opportunités qui se présentent à elles afin d'améliorer leur sort, ou même sont empêchées de le faire, ce qui, à terme, se répercute sur leur santé. À l'inverse, les personnes qui occupent une position sociale privilégiée bénéficient en général, du fait même d'être favorisés, d'une plus grande capacité à saisir les occasions de réussites et, par conséquent à maintenir un niveau de vie qui leur assure un meilleur état de santé et une plus longue espérance de vie. » (ASSS, 2014)

La réduction des inégalités sociales de santé est donc un enjeu de santé publique qui interpelle l'ensemble du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que ses partenaires.

L'indice de défavorisation est un outil contribuant à mesurer ces inégalités. Il permet de soutenir la planification des services sociaux et de santé afin de contribuer à la prise en compte des inégalités et de mieux adapter les interventions selon le niveau de vulnérabilité des populations.

FAITS SAILLANTS

Description de l'indice de défavorisation

- ▶ Il s'agit d'une mesure qui permet de positionner la défavorisation au sein d'un territoire ou pour comparer les territoires les uns par rapport aux autres.
- ▶ L'indice de défavorisation a deux dimensions, une matérielle et une autre sociale, qui peuvent être combinées.

Aperçu de la situation dans la région en 2011

- ▶ Le niveau de défavorisation matérielle et sociale de la région ressemble beaucoup à la moyenne québécoise.
- ▶ La lecture régionale fait ressortir une diversité de profils de défavorisation dans les territoires.
- ▶ La position du RLS des Pays-d'en-Haut, plus favorisé matériellement et plus défavorisé socialement, présente une situation opposée pour les deux dimensions à celle d'Antoine-Labelle.
- ▶ Les quatre territoires de RLS les plus désavantagés du point de vue matériel et social sont dans l'ordre : Argenteuil, des Laurentides, Rivière-du-Nord-Mirabel-Nord et Antoine-Labelle.
- ▶ Les deux territoires du sud, Thérèse-De Blainville et Deux-Montagnes-Mirabel-Sud sont les mieux positionnés globalement.
- ▶ Il y a présence de communautés plus défavorisées même dans les territoires plus avantagés, comme le RLS de Thérèse-De Blainville.

QU'EST-CE QUE L'INDICE DE DÉFAVORISATION?

Une mesure de type écologique

Elle ne réfère pas à la condition des individus, mais à celle de l'ensemble de la population d'un territoire donné.

Une mesure relative

L'indice de défavorisation est calculé pour un territoire qui peut être un pays, une province, une région, un territoire de réseau local de services (RLS) ou une municipalité régionale de comté (MRC). Le niveau de défavorisation de chaque petit secteur se positionne par rapport à l'ensemble du territoire dont il fait partie. Ce n'est donc pas une mesure de la pauvreté. Les secteurs les plus défavorisés d'un territoire riche économiquement ne sont pas nécessairement pauvres.

Une mesure par petit secteur géographique

L'indice se compose généralement de données compilées par **aires de diffusion** qui sont des secteurs de 400 à 700 habitants délimités pour le recensement de la population. La dimension géographique de l'aire de diffusion peut être très petite en milieu urbain et très vaste en milieu rural. Dans le cadre de bulletin, le terme « secteurs » fait référence aux aires de diffusion.

Une mesure statistique qui intègre différents indicateurs

L'indice est calculé¹ à partir de six indicateurs répartis selon les deux dimensions :

- 1) la **dimension matérielle**, qui décrit les conditions économiques d'une communauté ou d'un voisinage;
- 2) la **dimension sociale**, qui illustre certaines caractéristiques des conditions sociales dans la population d'un territoire.

Ces deux dimensions peuvent être combinées afin de distinguer les territoires les plus défavorisés et ceux qui le sont le moins, à la fois aux plans matériel et social.

Cet indice combiné vient alors documenter un niveau de vulnérabilité accru, la fragilité du réseau social étant susceptible d'entraîner des difficultés économiques, et vice-versa.

Dimension matérielle

Proportion de personnes sans diplôme d'études secondaires

Revenu personnel moyen

Proportion de personnes occupant un emploi

Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur les ménages (ENM), 2011

Dimension sociale

Proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves

Proportion de familles monoparentales

Proportion de personnes vivant seules

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2011

¹ Le calcul de l'indice a été produit par l'Institut national de santé publique.

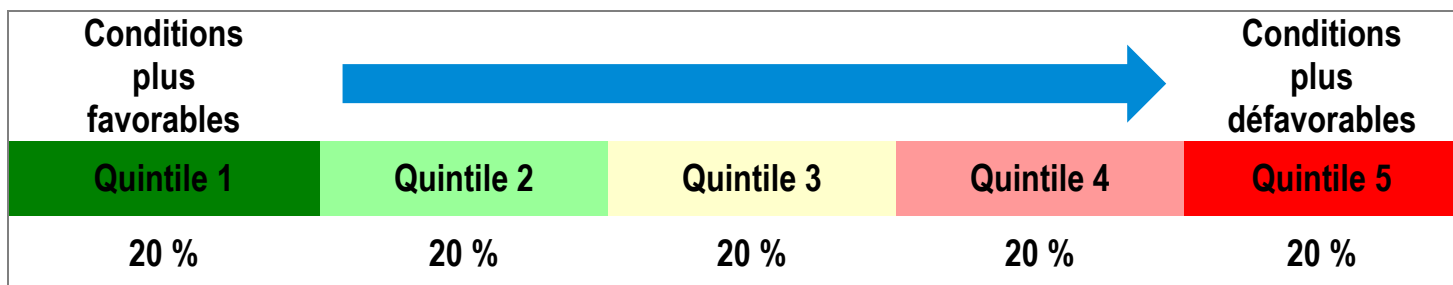
COMMENT COMPRENDRE LES RÉSULTATS DE L'INDICE?

Les secteurs sont classés du plus favorisé au plus défavorisé

Pour chaque dimension de l'indice, les aires de diffusion sont classées de la plus favorisée à la plus défavorisée. Ensuite, elles sont regroupées en cinq catégories comprenant 20 % de la population du territoire chacune, qu'on appelle des quintiles.

Populations de référence

Ce classement des aires de diffusion par quintiles se fait par rapport à un territoire de référence plus vaste. Différentes versions de l'indice sont produites selon différents territoires de référence. Selon le besoin, les aires de diffusion peuvent être positionnées par rapport au Canada, au Québec, à une région sociosanitaire, un réseau local de services ou une MRC. Le présent document réfère plus spécifiquement à l'**indice régional pour les Laurentides**, afin de permettre la comparaison des différents territoires de la région.



Les deux dimensions de l'indice peuvent être combinées

En combinant les quintiles des deux dimensions de l'indice, on positionne la population selon cinq profils de défavorisation matérielle et sociale.

Regroupement des quintiles selon les profils de défavorisation pour les dimensions matérielles et sociales combinées

		Sociale → Très favorisé → Très défavorisé					
		Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	
Matérielle	Très favorisé	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	20 %
		1	1	2	3	3	20 %
		1	1	2	3	3	20 %
		2	2	2	3	3	20 %
		4	4	4	5	5	20 %
	4	4	4	5	5	20 %	
	Total	20 %	20 %	20 %	20 %	20 %	100 %
	Très défavorisé						
		Matérielle ↓					
		sociale ↓					

Profil 1 – Conditions matériellement et socialement plus favorables

Profil 2 – Conditions moyennes matériellement et/ou socialement

Profil 3 – Conditions socialement plus défavorables (mais pas matériellement)

Profil 4 – Conditions matériellement plus défavorables (mais pas socialement)

Profil 5 – Conditions matériellement et socialement plus défavorables

LES FORCES ET LES LIMITES DE L'INDICE DE DÉFAVORISATION



Les forces

- ▶ Il donne une vision globale de la situation d'un territoire en combinant les deux dimensions.
- ▶ Il permet de comparer les écarts socioéconomiques entre des territoires.
- ▶ Il aide à identifier les potentialités et les vulnérabilités des territoires.

Les limites

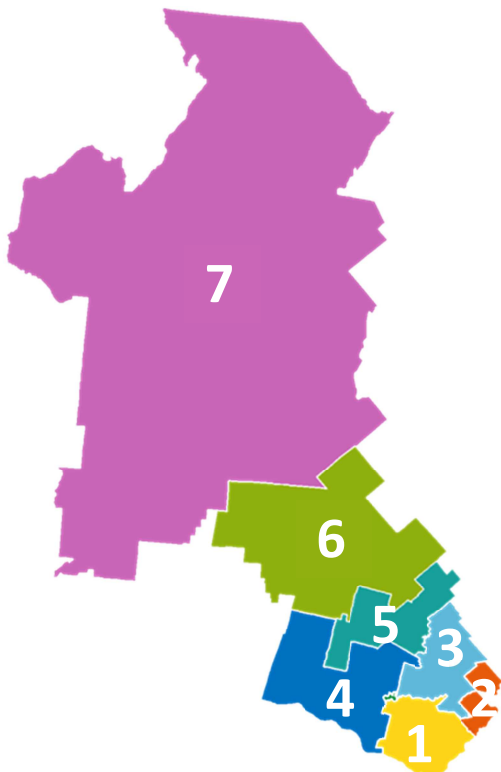
- ▶ Il est moins représentatif de la réalité dans les endroits où l'on retrouve une grande mixité sociale.
- ▶ En milieu rural, les aires de diffusion sont très vastes et la population peut être moins homogène.
- ▶ La densité de population n'est pas représentée sur les cartes de défavorisation. Par exemple, un secteur occupant une grande surface sur une carte ne contient pas nécessairement une population plus importante qu'un autre secteur plus petit. C'est pourquoi il faut faire attention en comparant les cartes de zones rurales et urbaines.

TROIS EXEMPLES D'OUTILS ET DE RÉSULTATS POUR LA RÉGION DES LAURENTIDES

La section qui suit présente trois exemples d'outils tirés de l'indice de défavorisation matérielle et sociale combinée, soit un graphique, une carte et des diagrammes.

En plus de l'interprétation tirée des résultats, une description de l'outil ainsi que son utilité et ses limites sont décrites pour chacun des outils.

Les territoires de réseau local de services (RLS)

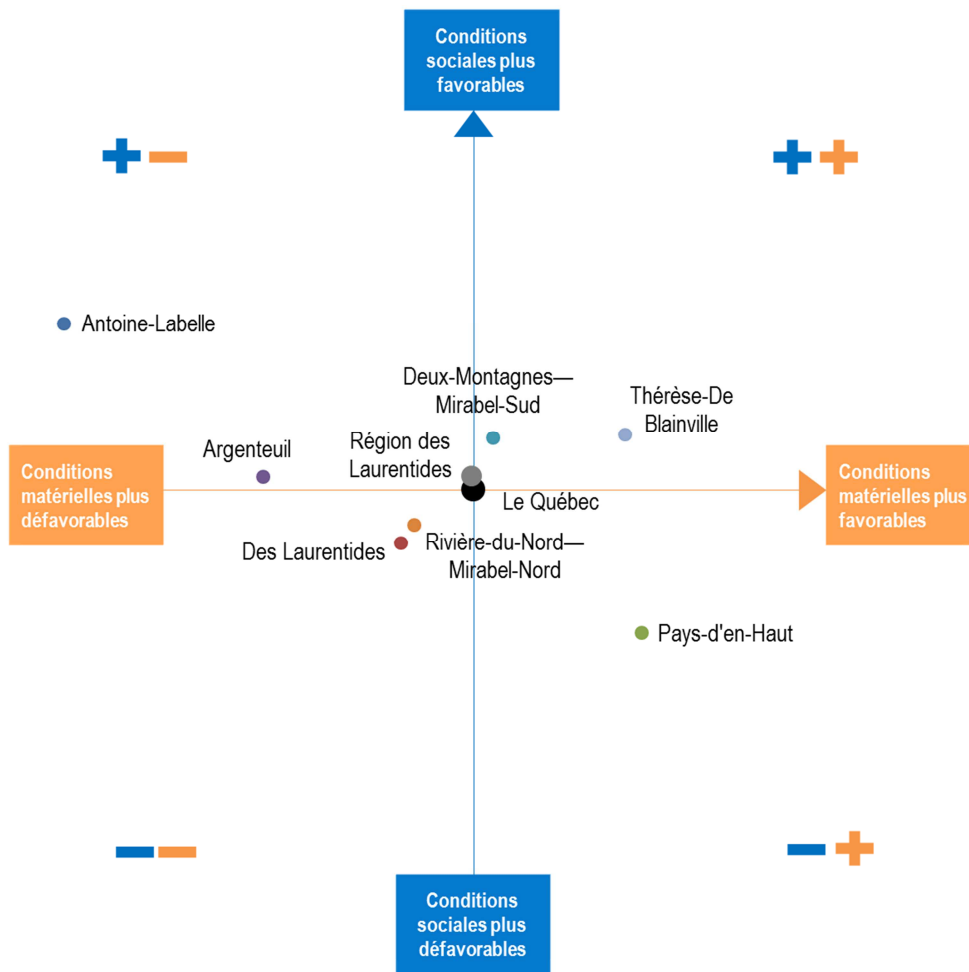


Le réseau de la santé de la région des Laurentides est organisé en sept territoires de RLS. La plupart des territoires partagent les mêmes limites que les MRC, sauf la municipalité de Mirabel qui est scindée en deux parties. La partie sud est jointe au territoire de RLS de Deux-Montagnes–Mirabel-Sud et la partie nord avec le RLS de la Rivière-du-Nord–Mirabel-Nord.

- 1- RLS de Deux-Montagnes–Mirabel-Sud
- 2- RLS de Thérèse-De Blainville
- 3- RLS de la Rivière-du-Nord–Mirabel-Nord
- 4- RLS d'Argenteuil
- 5- RLS des Pays-d'en-Haut
- 6- RLS des Laurentides
- 7- RLS d'Antoine-Labelle

GRAPHIQUE de la position des territoires de réseau local de services (RLS) de la région des Laurentides selon leurs indices moyens de DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE, 2011

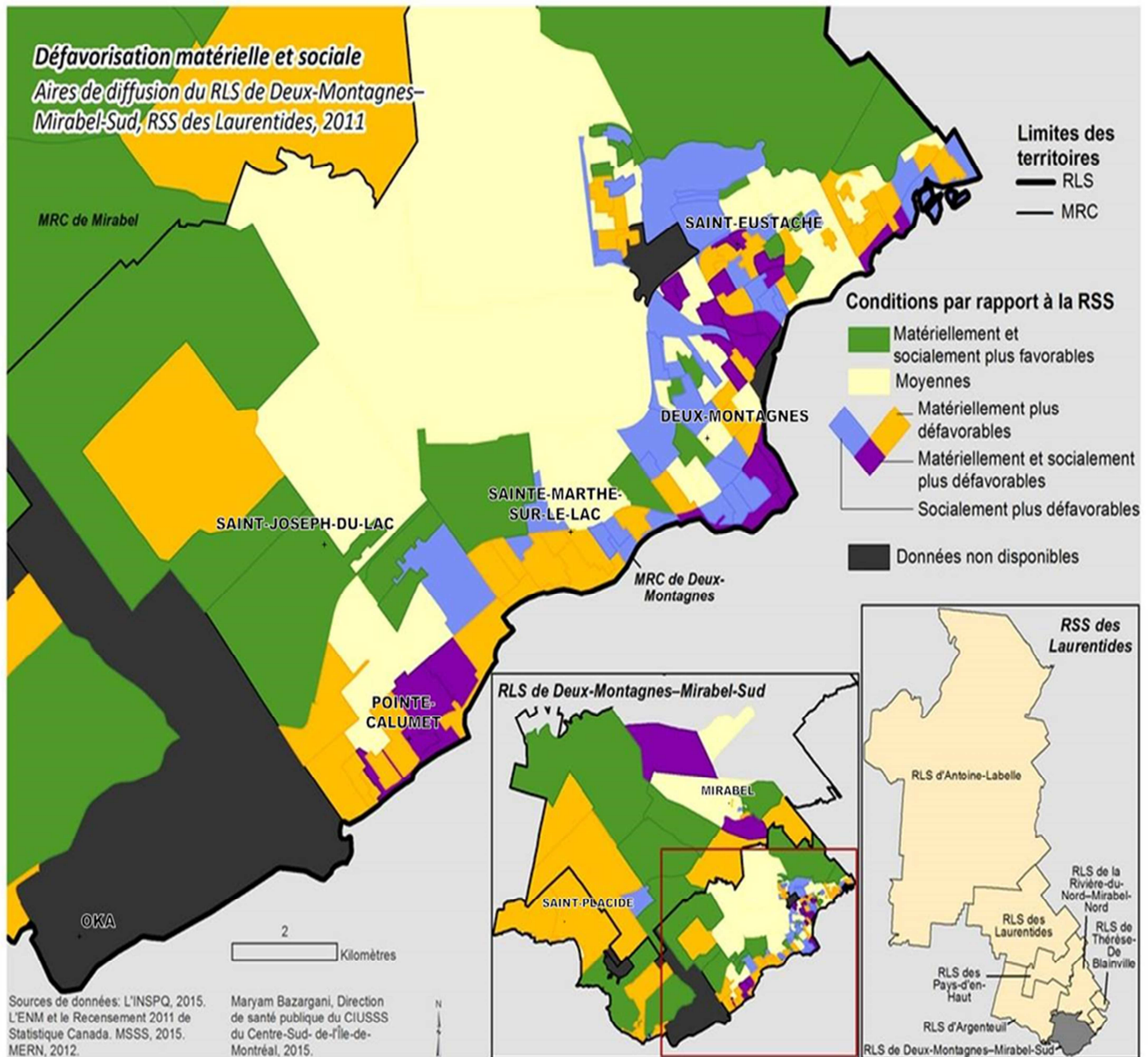
Description :	Le graphique présente le positionnement des territoires de RLS de la région des Laurentides selon la combinaison des indices moyens de défavorisation matérielle et sociale. Il illustre le niveau de défavorisation des territoires les uns par rapport aux autres sur les axes des conditions matérielles et sociales de la région des Laurentides et du Québec.
Niveau d'information :	Général
Utilité :	Cela permet de positionner rapidement les territoires les uns par rapport aux autres selon leur profil de défavorisation économique et sociale. Cette connaissance soutient la planification de services tenant compte des potentialités et des vulnérabilités des territoires.
Limite :	Ne permet pas de représenter les inégalités parfois importantes à l'intérieur des territoires de RLS.



<p>Exemples de constats :</p>	<p>La région des Laurentides a une position similaire à celle du Québec</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Sur le graphique, le point représentant la région des Laurentides et celui du Québec se superposent, indiquant que leur niveau moyen de défavorisation matérielle et sociale de leur population est comparable. <p>Les positions extrêmes et opposées des RLS des Pays-d'en-Haut et d'Antoine-Labelle</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Sur l'axe horizontal des conditions matérielles, on observe que le RLS d'Antoine-Labelle est celui qui connaît les conditions les plus défavorables, alors que le RLS des Pays-d'en-Haut est celui qui bénéficie des conditions les plus favorables. ▶ C'est la situation inverse sur l'axe vertical des conditions sociales. Le territoire de RLS des Pays-d'en-Haut est celui présentant les conditions sociales les plus défavorables, alors que le RLS d'Antoine-Labelle profite des conditions les plus favorables. <p>Les deux territoires du sud sont les mieux positionnés globalement</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Lorsque l'on considère les deux dimensions de l'indice de défavorisation, on constate que les territoires de RLS de Thérèse-De Blainville et de Deux-Montagnes-Mirabel-Sud ont les indices moyens les mieux positionnés. <p>Les positions défavorables occupées par les territoires centraux et le RLS des Laurentides</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Les RLS des Laurentides et de la Rivière-du-Nord-Mirabel-Nord présentent des positions défavorables à la fois pour les dimensions matérielles et sociales. ▶ Le RLS d'Argenteuil présente des conditions matérielles défavorables tout en occupant une position intermédiaire dans les conditions sociales.
--------------------------------------	---

CARTE de la DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE de la région des Laurentides, secteur du RLS de Deux-Montagnes-Mirabel-Sud, 2011

<p>Description :</p>	<p>La carte présente une partie de la répartition de la défavorisation matérielle et sociale dans la région des Laurentides, soit le territoire de RLS de Deux-Montagnes-Mirabel-Sud. Le niveau de défavorisation matérielle et sociale y est mesuré en cinq profils.</p>
<p>Niveau d'information :</p>	<p>Détaillé</p>
<p>Utilité :</p>	<p>Une cartographie des profils de défavorisation par aires de diffusion peut localiser les secteurs les plus défavorisés par rapport aux autres sur les plans économique et social. On facilite ainsi la prise en compte dans la planification d'enjeux comme l'accessibilité des services pour les populations les plus vulnérables ou la priorisation de milieux d'intervention.</p> <p>Ces informations seraient notamment susceptibles d'aider à la prise de décisions concernant la planification de la distribution de services dans la région et le déploiement de services de proximité. Elles pourraient aussi servir à pondérer des choix d'optimisation pour tenir compte des populations plus vulnérables.</p>
<p>Limites :</p>	<p>On ne voit pas l'ensemble de la région des Laurentides sur les cartes.</p> <p>La densité de population n'est pas représentée sur les cartes de défavorisation. Par exemple, un secteur occupant une grande surface sur une carte ne contient pas nécessairement une population plus importante qu'un autre secteur plus petit.</p>

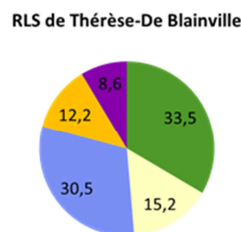
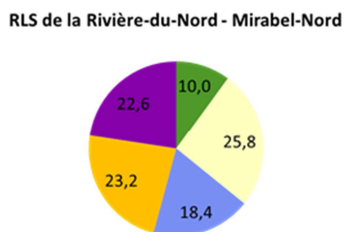
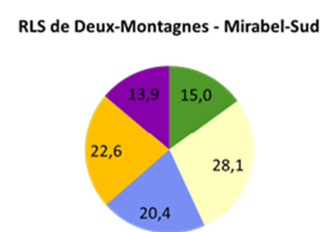
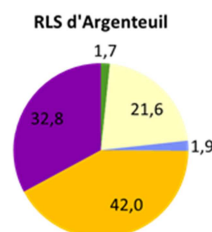
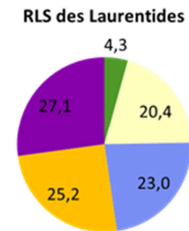
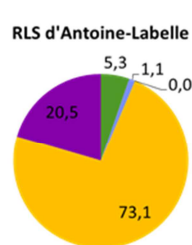
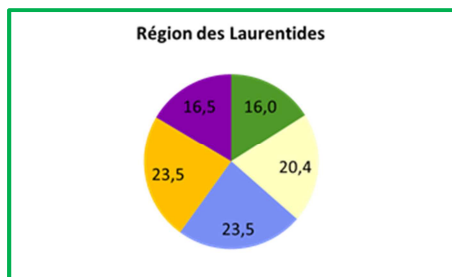


Exemples de constats :

- En général, dans la région, les secteurs les plus défavorisés à la fois matériellement et socialement sont dispersés géographiquement dans les territoires.
- Dans le RLS de Deux-Montagnes-Mirabel-Sud, les secteurs ayant des conditions matérielles et sociales plus défavorables (violet) sont localisés à Mirabel, Saint-Eustache, Deux-Montagnes et Pointe-Calumet.

DIAGRAMMES ET TABLEAU sur la répartition de la population selon les profils de DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE des territoires sociosanitaires de la région des Laurentides, 2011

Description :	Les diagrammes et le tableau combinent les dimensions matérielles et sociales de la défavorisation. Ils répartissent la population de chacun des territoires selon les cinq profils de défavorisation. Ils quantifient la défavorisation en présentant la proportion de personnes résidant dans des secteurs de chacun des profils. Le tableau ajoute également le nombre de personnes résidant dans les profils.
Niveau d'information :	Détaillé
Utilité :	Les diagrammes et le tableau permettent de caractériser le profil économique et social de la population des territoires. Tous les territoires comportent des zones plus défavorisées et d'autres plus favorisées dont la population doit être prise en compte dans la planification des services et l'allocation des ressources.
Limite :	N'étant pas une mesure basée sur les données individuelles, les nombres présentés dans le tableau indiquent le nombre de personnes vivant dans les secteurs des différents profils. Des personnes habitant dans un secteur ne partagent pas nécessairement les mêmes caractéristiques que la moyenne du secteur.



Profil 1	Conditions matériellement et socialement plus favorables
Profil 2	Conditions moyennes
Profil 3	Conditions socialement plus défavorables (pas matériellement)
Profil 4	Conditions matériellement plus défavorables (pas socialement)
Profil 5	Conditions matériellement et socialement plus défavorables

Sources : Statistique Canada, Recensement et Enquête nationale sur les ménages (ENM) 2011. INSPQ, compilations de données, 2015

	Profil 1		Profil 2		Profil 3		Profil 4		Profil 5		Population couverte par l'indice ¹ 2011 N
	plus favorables matériellement ET socialement		moyennes matériellement Et socialement		plus défavorables socialement (pas matériellement)		plus défavorables matériellement (pas socialement)		plus défavorables matériellement ET socialement		
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	
Région des Laurentides	86 500	16,0	110 100	20,4	127 000	23,5	127 000	23,5	88 900	16,5	539 500
RLS d'Antoine-Labelle	1 700	5,3	400	1,1	0	0,0	24 000	73,1	6 700	20,5	32 800
RLS des Laurentides	1 900	4,3	8 900	20,4	10 000	23,0	10 900	25,2	11 800	27,2	43 400
RLS des Pays-d'en-Haut	3 800	9,8	5 700	14,7	23 100	59,7	3 400	8,8	2 700	6,9	38 700
RLS d'Argenteuil	500	1,7	6 600	21,6	600	1,9	12 700	42,0	10 000	32,8	30 300
RLS de Deux-Montagnes-Mirabel-Sud	16 600	15,2	30 900	28,4	22 600	20,8	25 000	23,0	13 700	12,6	108 700
RLS de la Rivière-du-Nord-Mirabel-Nord	13 000	9,4	35 500	25,5	26 200	18,8	33 000	23,7	31 500	22,6	139 000
RLS de Thérèse-De Blainville	49 000	33,5	22 300	15,2	44 700	30,5	17 900	12,2	12 600	8,6	146 500

¹ La population couverte par l'indice représente essentiellement la population vivant dans les ménages privés couverte par le Recensement et l'Enquête nationale sur les ménages (ENM) de 2011. Elle ne comprend pas les résidents de ménages collectifs tels que des centres d'hébergement, de même que ceux des secteurs pour lesquels les données de l'ENM ne sont pas disponibles.

Note : Les nombres sont arrondis à la centaine; la somme des nombres des territoires de RLS peut différer du nombre pour la région.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population et Enquête nationale sur les ménages (ENM) de 2011. Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), compilations de données, 2015.

Exemples de constats :

Une diversité de situations

- À l'échelle de la **région des Laurentides**, on remarque que les niveaux extrêmes de défavorisation matérielle et sociale ne se retrouvent pas nécessairement dans les mêmes secteurs. Les secteurs qui réunissent les conditions matérielles et sociales plus favorables (profil 1) et plus défavorables (profil 5) regroupent chacun environ 16 % de la population régionale.
- Si l'on observe la répartition de la population des différents **territoires selon les profils**, on constate que tous les territoires présentent des répartitions qui divergent de la région à l'exception de Deux-Montagnes-Mirabel-Sud.
- Par exemple, les RLS d'Antoine-Labelle et d'Argenteuil ont des populations qui habitent surtout des secteurs plus défavorisés matériellement (profil 4) et très peu dans des secteurs défavorisés socialement (profil 3).
- La population du territoire des Pays-d'en-Haut se retrouve surtout dans les secteurs ayant des conditions sociales plus défavorables (profil 3) et moins dans les autres profils comparativement à la moyenne régionale.

Des territoires plus défavorisés matériellement et socialement

- Les territoires d'Argenteuil, des Laurentides, de la Rivière-du-Nord-Mirabel-Nord et d'Antoine-Labelle comportent les proportions de leur population résidant dans des secteurs les plus défavorisés matériellement et socialement (profil 5) plus importantes que la moyenne régionale.

Présence d'inégalités même dans les territoires plus favorisés

- Même si le territoire Thérèse-De Blainville est considéré comme un territoire plus favorisé avec le tiers de sa population vivant dans des secteurs ayant des conditions plus favorables (profil 1), on y compte plus de 12 000 personnes qui résident dans des secteurs parmi les plus défavorisés matériellement et socialement (profil 5).
- On dénombre également plus de 30 000 personnes du profil 5 dans le RLS de la Rivière-du-Nord-Mirabel-Nord qui est le deuxième territoire le plus peuplé.

DE LA CONNAISSANCE À L'ACTION : APPLICATIONS DE L'INDICE DE DÉFAVORISATION

Si l'indice de défavorisation est une mesure complexe au plan méthodologique, il offre la possibilité d'une analyse détaillée et nuancée de la situation matérielle et sociale des populations. Ce niveau de détail peut contribuer à une planification plus adaptée, notamment par une prise en compte du volume et de la répartition géographique des populations plus vulnérables. Mesurer la défavorisation est aussi un moyen potentiel d'inclure l'intervention auprès de populations vulnérables dans les mesures de la performance des services.

Connaître les territoires

Le **graphique**, les **diagrammes** et les **tableaux** de répartition de l'indice de défavorisation permettent tout d'abord de connaître le profil économique et social d'un territoire. Cette connaissance peut contribuer à identifier des besoins d'interventions et adapter les services à offrir en fonction des caractéristiques de la population.

Par exemple, les personnes moins favorisées matériellement et socialement sont susceptibles d'avoir accès à moins d'options pour le transport. Ainsi, dans un contexte d'optimisation, on pourrait privilégier le maintien de services de proximité dans des secteurs qui présentent des conditions plus défavorables. En considérant la défavorisation dans la planification et la mesure de la performance des services, on peut évaluer :

- ▶ l'accessibilité physique aux services;
- ▶ l'accessibilité monétaire aux services dans les secteurs plus défavorisés matériellement;
- ▶ l'accessibilité du message et de l'information afin qu'ils soient adaptés aux personnes ayant un faible niveau de littératie¹ qui se retrouvent davantage dans les secteurs plus défavorisés matériellement;
- ▶ le canal de diffusion de l'information afin qu'il rejoigne les personnes concernées.

Suite à l'évaluation, il peut être nécessaire d'adapter l'offre de service en tenant compte des forces et des vulnérabilités de chaque territoire afin de rendre les services plus accessibles.

La caractérisation des territoires peut aussi être utile dans une approche de développement des communautés. Le renforcement du potentiel des personnes et des communautés et la mise en place de conditions et d'environnements favorables à leur santé peuvent aider à réduire les inégalités sociales et de santé. Par exemple, une large présence de secteurs où l'on retrouve une forte défavorisation sociale et matérielle pourrait mener à prioriser la mise en place d'interventions en développement social favorisant le renforcement du potentiel des personnes comme des cuisines collectives.

Localiser les populations les plus défavorisées

Les **cartes** permettent de délimiter les milieux ayant des conditions de vie plus défavorables. Cela indique les secteurs nécessitant des besoins accrus en matière de santé et de services sociaux.

Quantifier l'importance de la défavorisation

Les **tableaux** permettent de quantifier la population résidant dans des secteurs ayant des conditions plus défavorables en termes de proportion et de nombre. Ces informations peuvent être prises en compte dans l'exercice d'allocation de ressources ainsi que pour expliquer des données de performance des services.

Caractériser le profil de défavorisation des clientèles desservies

En comparant la clientèle desservie selon les territoires et leur profil de défavorisation, lorsque les données sont disponibles, on pourrait permettre de vérifier si les populations les plus défavorisées ont accès aux services et s'ils les utilisent.

¹ La littératie peut être définie comme « l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités » (Legendre, 2005).

OUTILS DISPONIBLES SUR L'INDICE DE DÉFAVORISATION

Afin de pouvoir utiliser l'indice de défavorisation, une gamme d'outils ont été développés pour répondre à différents besoins. Ils sont disponibles en ligne sur le portail Santé Laurentides, sous l'onglet santé publique, dans la section statistiques et analyses : http://www.santelaurentides.gouv.qc.ca/sante-publique/donnees-sur-la-population/panorama_de_la_defavorisation/

Outils pour l'indice régional de défavorisation

Utiles à ceux qui ont des préoccupations régionales, les outils développés à partir de l'indice régional de défavorisation 1) matérielle, 2) sociale et 3) matérielle et sociale combinée comprennent :

- ▶ des graphiques;
- ▶ des cartes;
- ▶ des diagrammes et des tableaux selon les territoires de RLS de la région;
- ▶ des tableaux par municipalités et par groupes d'âge.

Outils sur les indices locaux de défavorisation

Utiles à ceux qui ont des préoccupations plus locales se situant à l'intérieur d'un territoire de RLS, les outils développés à partir de l'indice local de défavorisation sont regroupés à l'intérieur d'un document pour chacun des territoires.

- ▶ Indice de défavorisation du RLS d'Antoine-Labelle
- ▶ Indice de défavorisation du RLS des Laurentides
- ▶ Indice de défavorisation du RLS des Pays-d'en-Haut
- ▶ Indice de défavorisation du RLS d'Argenteuil
- ▶ Indice de défavorisation du RLS de la Rivière-du-Nord-Mirabel-Nord
- ▶ Indice de défavorisation du RLS de Deux-Montagnes-Mirabel-Sud
- ▶ Indice de défavorisation du RLS de Thérèse-De Blainville

RÉFÉRENCES

AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DES LAURENTIDES (ASSS des Laurentides, 2014). *Rapport du directeur de santé publique 2014 : Prévenir et réduire les inégalités sociales de santé dans les Laurentides*, Saint-Jérôme, Direction de santé publique.

DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE DE MONTRÉAL (2008). *Regard sur la défavorisation à Montréal*, Montréal, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

FRANCK, John et Sally HAW (2011). « Best Practices Guidelines for Monitoring Socioeconomic Inequalities in Health Status : Lessons from Scotland », dans *The Milkbank Quarterly*, vol. 89, no. 4, pp. 658-693.

LEGENBRE, Rénald (2005). *Dictionnaire actuel de l'éducation*, 3^e éd., Montréal, Guérin Éditeur, p. 841, cité dans : ISQ, *Zoom santé*, « Y a-t-il des liens entre la littératie et la santé? », novembre 2007.

PAMPALON, Robert, Denis HAMEL, Caroline ALIX et Maude LANDRY (2013). *Une stratégie et des indicateurs pour la surveillance des inégalités sociales de santé au Québec*, Institut national de santé publique, Gouvernement du Québec.

Une production de l'équipe de surveillance, planification, évaluation et recherche

RÉDACTION

François Lapointe
Sylvie Nadon

TRAITEMENT DES DONNÉES

Annie Thériault

COLLABORATION

Caroline Dufresne
Hélène Bélanger-Bonneau
Marie-Pier Brisson Sylvestre

MISE EN PAGE

Lucie Bertrand

PUBLICATION

Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides
Direction de santé publique
1000, rue Labelle, local 210
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5N6

INFORMATION : Tél. : 450 436-8622

ISSN 2369-2367 (En ligne)

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides

Québec 